

## **La liberté de conscience comme processus historique complexe en Occident**

Introduction : Blandine Chélini-Pont

Avec

Isabelle Poutrin, Maître de conférences Habilitée à diriger des recherches (Université de Paris-Est Créteil, Centre de recherche en histoire européenne comparée), membre senior de l'Institut universitaire de France, directrice du projet ANR POCRAM (Pouvoir politique et conversion religieuse, Antiquité - période moderne)

Jacqueline Lagrée, Professeur émérite de philosophie Université de Rennes 1

Denis Lacorne, directeur de recherche au CERI-Sciences Po

Cette séance a été consacrée à la "liberté de conscience comme processus historique complexe en Occident", dans le cadre de trois interventions, successivement, Madame Isabelle Poutrin (Université de Créteil), Monsieur Denis Lacorne (Sciences Po) et Madame Jacqueline Lagrée (Université de Rennes II).

La première s'est intéressée à la question de la liberté de conscience dans le catholicisme moderne à la lumière des conversions forcées qui ont eu lieu vis-à-vis des juifs et des musulmans, dans le monde hispanique aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. La tradition canonique, comme substrat juridique, pose le principe général que la foi ne doit pas être imposée par la force, tout en considérant que l'individu qui a consenti au baptême, même sous menace de mort, est véritablement consentant et qu'ainsi, son baptême est définitif. Les conversions forcées posent alors à grande échelle le problème de la disjonction entre l'affiliation imposée et l'appartenance, revendiquée ou dissimulée, à la foi juive ou musulmane. A l'époque, les échecs rencontrés lors des conversions forcées des musulmans d'Espagne, ont nourri toute une réflexion concernant la conversion des Indiens d'Amérique et des esclaves importés dans les colonies américaines, en particulier sur la notion de contrainte "conditionnelle"; l'Eglise catholique s'oppose alors, sous l'influence des théologiens dominicains, aux conversions de masse forcées, en privilégiant les conversions individuelles. Des conditions socio-politiques bien particulières à l'Espagne ont occasionné des explosions de violence vis-à-vis des nouveaux convertis et suscité l'émergence du préjugé de la "pureté de sang" en lien avec le statut de ces "nouveaux chrétiens"; par ailleurs, la littérature savante à cette époque fait apparaître que le pouvoir politique est en réalité guidé par un droit canonique fossilisé qui ne lui permet pas de gérer la pluralité religieuse réelle existant alors en Espagne.

C'est la définition du libre-examen par les premiers théologiens de la Réforme protestante, en particulier Luther, qui a permis un changement progressif du statut supérieur de la conscience par la valorisation du consentement à la foi, engageant la responsabilité du croyant ; pour le réformateur, la conversion et le reniement de la "mauvaise" foi sont légitimés comme un retournement salutaire de la conscience. L'irruption du protestantisme en Europe, outre les guerres de religion, a provoqué deux phénomènes à la fois concomitants et contraires : l'expérience du pluralisme-tolérance (République hollandaise) et l'expérience de l'intolérance hégémonique pratiquée ou subie (cujus regio, ejus religio). La liberté de conscience couplée à la liberté de culte devient progressivement inséparable d'un certain nombre de libertés individuelles, publiques et politiques : elle s'étoffe en devenant condition de la convivialité sociale ou cause de la résistance légitime à l'oppression religieuse. Elle sert enfin de soubassement à l'émergence, encore longtemps contrariée, de la tolérance religieuse. Il y a eu dans les années 1580 des polémiques violentes sur la justification de la lutte contre les hérétiques, ces derniers mettraient en péril - non pas la vérité religieuse - mais l'unité de l'Etat, une notion moderne qui s'inspire d'une définition de la souveraineté (Jean Bodin) qui ne se divise pas. La défense de la tolérance se serait alors faite non contre les Eglises mais plutôt contre les princes.

Les philosophies du droit naturel, puis libérales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, avec Cherbury, Grotius et Spinoza ont préparé la promotion de la conscience comme appartenant au for interne naturel et inviolable. Celui-ci, autonome devient le siège de la décision raisonnable et la source des droits individuels qui consacrent l'«indépendance" de la conscience. Au XVI<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la religion naturelle s'inscrit dans une démarche essentiellement apologétique, puis elle s'autonomise et devient "la religion qui nous suffit." Une cristallisation historique s'est ainsi opérée entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, période qui a vu l'émergence d'une pensée politique, d'une philosophie politique du prince face à une pensée de la liberté et des droits naturels et inaliénables des hommes.